

FOIRE AUX PUCES – VIDE GRENIERS

DIMANCHE 19 MAI 2024

ROSCOFF

**Quai d'Auxerre – aire de cirque
(en plein-air)
De 9 heures à 17 heures**

ENTREE GRATUITE

PETITE RESTAURATION SUR PLACE

RENSEIGNEMENTS :

avotre29@gmail.com

06 33 90 16 32



Bulletin d'inscription Vide Greniers

Association Amicale'ment Vôtre (n° Siren : 503 566 861)
Maison des services - 29 rue des Carmes
29250 SAINT POL DE LEON
avotre29@gmail.com
Tel : 06 33 90 16 32

le 19 MAI 2024,
à ROSCOFF, quai d'Auxerre (aire de cirque)

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél. :
Email :
Pièce d'identité n°
Délivrée le Par.....

Particulier (joindre copie Carte Nationale d'Identité)
Professionnel (joindre copie inscription Registre du Commerce)

Mètre linéairex 5 € = €

- Art 1 : pour les particuliers, seule la vente d'objets personnels est autorisée,*
- Art 2 : la vente d'animaux est strictement interdite,*
- Art 3 : l'organisateur place les exposants dans l'ordre d'arrivée des bulletins,*
- Art 4 : vous êtes déclaré « exposant » dès que vous avez envoyé votre bulletin dûment rempli et signé avec le règlement par chèque au nom de « association Amicale'ment Vôtre » ainsi qu'une copie de votre carte d'identité ou du registre du commerce,*
- Art 5 : à partir de 9 heures, l'organisateur se réserve le droit d'attribuer à un autre exposant le ou les places tables non occupées par le titulaire,*
- Art 6 : l'exposant recevra un bon pour une boisson sans alcool et une part de gâteau par bulletin d'inscription,*
- Art 7 : l'exposant devra laisser son emplacement propre après son départ,*
- Art 8 : l'organisateur ne procédera à aucun remboursement en cas d'intempéries ou annulation de la part de l'exposant le jour du vide grenier,*
- Art 9 : l'organisateur se dégage de toute responsabilité concernant les vols ou détériorations des objets mis en vente,*
- Art 10 : les exposants s'engagent à recevoir le public de 9 heures à 17 heures*
- Art 11 : les chaises et les tables ne sont pas fournies.*

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et déclare l'accepter.

Le particulier atteste sur l'honneur de sa non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait à le 2024

Signature,

Ouverture : exposants 7 heures et public 9 heures